

## COMPTE-RENDU DU C.A. DU 26 MARS 2012.

Présents : Mesdames Avisse F, Baty P, Bras M, Coradin F, Peters C (représentée par Jeannine Vallat), Poulet C, Vallat J, Vallois C, Velghe S, et Parison B.  
Messieurs Bouvron S, Costy M, Courtois JL (représenté par Hervé Quintin), Handel W, Klein A (représenté par Brigitte Parison), Laby C, Leclerq Y, Mary M, Quintin H, Tribot P (représenté par Maria Lequin), Vieilledent P (représenté par Sophie Velghe).

Absents : Messieurs JM Beaussier, G Delaitre, JP Ganne, G Schild.

### I. Point sur les subventions

Pas de nouvelle du Conseil Général. ► Martine doit se renseigner.  
Francine A rappelle la possibilité de faire la demande dès le 1 août sur le net.  
C.A.F. : la demande a été envoyée en novembre ► en attente.  
Luyères a fait parvenir sa subvention.

### II. Bilan des comptes

Recettes	38 466,84€
Dépenses	33 901,42€
Solde	4 565,42€
Compte	11 127,13€
Total	15 692,55€

### III. Bilan des sections

L'anglais adulte (7 adhérents), la couture (7), la danse (71), le foot sénior (25), le foot vétérans (16), la gym tonic (6), le scrabble (5), le taekwondo (23), le tennis de table (23), le théâtre (8), le yosekan (8) et le yoga (11) devraient être équilibrés voire bénéficiaires.

L'anglais enfant (13) et la gym volontaire-step (43) seront déficitaires. Il faudrait songer à réduire le nombre de groupes d'enfants de 3 à 2, trouver des solutions pour éviter ce déficit qui se répète chaque année. La section GV-step avait compensé son déficit, en organisant une soirée avec repas l'an passé.

Actuellement, la prof de l'Anglais adultes est en congé maternité, il n'y a donc pas de cours.

### IV. Location de la salle :

Nous apprécions la réfection de la cuisine et de la grande salle.

Le vendredi la salle est nettoyée le matin mais le soir elle est souvent sale (miettes alimentaires...)

**Les responsables doivent vérifier la propreté des locaux avant chaque départ afin que les suivants trouvent la MJC propre.**

Pour la table de la cuisine, Hervé et Pascale doivent revoir les responsables de sa dégradation et Hervé se renseigne pour obtenir des devis pour l'arranger (menuiserie, inox ?...)

### V. Coût de la salle

La feuille annexe montre un déficit important, les recettes ne couvrent pas les frais, cela représente environ 20€ de déficit par adhérent.

## **VI. Les achats effectués :**

Des équipements pour le taekwondo	485,47€
Une table de ping-pong	289€
Pour le judo 4 tatamis	531,02€

## **VII. Animations**

- 1 mai : marche organisée par Vailly, RDV salle des fêtes à 8h45 pour 9,5km, café et croissant au départ + apéritif offert par la commune de Vailly, participation 2€, un article à mettre dans le journal
- Repas des bénévoles le 24 juin
- Feux de la saint Jean le 30 juin
- Bal du 14 juillet
- Vide grenier le 19 août

## **VIII. Chauffage :**

Nous venons de faire le plein. Monsieur Mary nous informe qu'une révision a été effectuée, il nous fournira une copie afin de compléter cette révision si nécessaire.

## **IX. Questions diverses :**

- Sophie Velghe nous demande d'utiliser la salle en mai pour deux spectacles ( les 15 et 25 mai) autour du thème du cirque, ainsi que le prêt des tentes et la cuisine. Cela ne pose pas de problème, elle est nommée responsable.
- Pour la représentation du théâtre du 31 mars, Patrick Vieilledent sollicite des membres du CA pour tenir le bar. Cela n'est pas possible, personne de disponible.
- Toujours pour le théâtre, la troupe souhaite se produire le 3 novembre et répéter dans les décors dès septembre. Réponse : la salle est déjà retenue, il faut donc choisir une autre date ( 10 novembre par exemple) et pour les décors une décision du bureau avait précisé une possibilité de 3 semaines afin de ne pas pénaliser les cours de danse ( la scène leur est aussi indispensable). Si la première représentation a lieu le 10 novembre, cela leur permet d'installer les décors à partir du 7 octobre.
- Patrick Vieilledent demande qui postulera au CA l'an prochain ? Il est trop tôt pour le savoir.
- Question de Monsieur Mary : Hervé maintient-il sa démission ? Réponse : oui. D'autres membres du bureau (Catherine Vallois, Jean-Luc Courtois et Brigitte Parison) annoncent aussi leur démission : il s'agissait d'une équipe.
- Question de Monsieur Mary : à propos de Josette ? Tous admirent le dévouement pour la MJC, la gentillesse et le courage dont a fait preuve Josette. Nous cherchons toujours un nouveau responsable pour la section danse.

La séance est close à 22h30.

Le président :Hervé Quintin

la secrétaire : Brigitte Parison